

Programme de législature 2021-2026

Objectifs et projets de la Municipalité pour la commune et ses habitants

Les membres du nouveau collège exécutif ont œuvré ensemble en août et septembre afin de développer les objectifs et projets de la Municipalité pour la commune et ses habitants en 2021-2026, soit son programme de législature. La Municipalité est heureuse de présenter aujourd'hui cette vision dynamique et enthousiasmante pour l'avenir de notre village.

L'action proposée par la Municipalité s'inscrit logiquement dans la continuité et dans le cadre d'une collaboration fructueuse avec nos partenaires à l'échelle intercommunale et cantonale. Il s'agit de poursuivre les projets dont les crédits d'études ont déjà été acceptés (passerelle Nyon-Prangins, requalification de la route du lac, crèche, etc.), de concrétiser les projets lancés et développés lors de la législature précédente (valorisation de la place du village, passerelle Prangins-Gland, isolation du bâtiment scolaire de la Combe, création d'un EMS, etc.), ou de réaliser d'autres projets (amélioration des infrastructures sportives, transition numérique, etc.).

Cette action responsable est également étroitement liée aux ressources financières de la commune, notamment au point d'impôt communal proposé par l'Exécutif pour la législature ainsi qu'aux montants pour les taxes sur l'épuration et l'évacuation des eaux inscrits dans le cadre de la révision du règlement communal.

A l'aube de cette nouvelle législature, l'Exécutif a à cœur de travailler ensemble, élus, administration et citoyens, pour concrétiser ces objectifs et projets de la Municipalité pour la commune et ses habitants qui se fondent largement sur la vision partagée par les trois partis politiques pranginois durant la campagne électorale de mars 2021.



Municipalité 2021-2026 - De gauche à droite : Poona Mahshoor (Secrétaire Municipale), Jean-Marc Bettems, Alice Durngat Levi, Dominique-Ella Christin (Syndique), Igor Diakoff, Jean de Wolff. Photo Michel Perret 2021

Cinq objectifs généraux et domaines d'actions

1. Objectif : bien-vivre ensemble

Prangins partage

Soutenir les échanges et développer les équipements favorisant un « vivre ensemble » harmonieux (familles, aînés, jeunesse), dynamiser notre politique culturelle et soutenir les activités sportives et la richesse du tissu associatif local

2. Objectif : énergie et climat

Prangins s'adapte

Appliquer une action responsable face aux défis climatiques afin de diminuer les émissions de CO2 sur notre territoire, de s'adapter aux effets du changement climatique et de promouvoir la transition énergétique

3. Objectif : urbanisme qualitatif et économie de proximité

Prangins s'engage

Développer la commune avec équilibre en préservant la qualité de notre cadre de vie et notre identité villageoise, privilégier un centre du village animé avec cafés, commerces et services, maintenir les entreprises sur notre territoire et favoriser les circuits courts

4. Objectif : mobilité douce et environnement préservé

Prangins accompagne

Accompagner la croissance de mesures ambitieuses en faveur de la mobilité douce et de l'environnement de concert avec les communes voisines

5. Objectif : administration efficiente, numérique et finances saines

Prangins optimise

Promouvoir une administration efficiente à l'écoute des citoyens, accélérer la transition numérique et maintenir les équilibres financiers



Photo Pierre Marmy - Patrimoine Suisse 2020

1. Objectif : bien-vivre ensemble

Prangins partage

Soutenir les échanges et développer les équipements favorisant un « vivre ensemble » harmonieux (familles, aînés, jeunesse), dynamiser notre politique culturelle et soutenir les activités sportives et la richesse du tissu associatif local

- Organiser des ateliers thématiques de sensibilisation et stimuler la participation de la population à la vie publique
- Faciliter la vie des familles et poursuivre le projet de crèche et de cantine scolaire supplémentaire
- S'assurer que nos aînés puissent rester proche de notre communauté et poursuivre le projet d'un EMS et de plan de mobilité pour nos aînés
- S'assurer que nos jeunes et nos aînés puissent rester dans la commune et favoriser la mixité sociale en développant des logements d'utilité publique au nord du village par l'octroi d'un droit de superficie
- Répondre aux besoins de la jeunesse et poursuivre le projet de centre socio-culturel
- Dynamiser et diversifier la politique culturelle pranginoise et développer un calendrier ambitieux de manifestations culturelles proposées par la Municipalité
- Adapter les infrastructures de loisirs et sportives aux besoins des utilisateurs et poursuivre le projet de sanisettes à la zone de verdure des Abériaux et d'amélioration du terrain de football
- Poursuivre le soutien aux acteurs associatifs du village, richesse de notre tissu social

2. Objectif : énergie et climat

Prangins s'adapte

Appliquer une action responsable face aux défis climatiques afin de diminuer les émissions de CO2 sur notre territoire, de s'adapter aux effets du changement climatique et de promouvoir la transition énergétique

- Soutenir une mise en œuvre rapide et ambitieuse des plus de 60 actions concrètes et cohérentes de la politique climatique pranginoise 2019-2023 en renforçant l'engagement de tous les acteurs du territoire, autorités communales, administration et citoyens
- Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux par la réalisation du projet d'isolation énergétique de l'enveloppe du bâtiment scolaire Combe 3 et du bâtiment Très-le-Châtel
- Développer la production d'électricité photovoltaïque et l'usage d'énergies renouvelables ; couvrir la toiture du bâtiment des Morettes de panneaux solaires et poursuivre le projet de chauffage à distance avec Nyon
- Fédérer les citoyens autour de l'enjeu du climat et réaliser le Défi citoyen pour le climat, renforcer l'usage de la plateforme énergétique de Prangins, poursuivre le programme de subventions climat pour les projets privés
- Favoriser l'intégration de la dimension climatique dans l'organisation interne de l'administration communale et fédérer les services communaux autour de l'enjeu prioritaire et transversal du climat.

3. Objectif : urbanisme qualitatif et économie de proximité

Prangins s'engage

Développer la commune avec équilibre en préservant la qualité de notre cadre de vie et notre identité villageoise, privilégier un centre du village animé avec cafés, commerces et services, maintenir les entreprises sur notre territoire et favoriser les circuits courts

- Soutenir le potentiel touristique et commerçant du cœur historique de Prangins et renforcer le tourisme doux, en lien avec le prix Wakker et notre patrimoine
- Favoriser le rôle de sociabilité, de mixité et de dynamisme économique du centre du village et poursuivre la valorisation de la place du village
- Accompagner les commerces et initiatives citoyennes de proximité qui permettent les circuits courts : potager urbain, trocs, repair-café
- Favoriser le maintien d'une agriculture-et d'un secteur secondaire sur notre territoire et garder le dialogue avec ses acteurs.
- Maintenir un développement équilibré et qualitatif de notre commune préservant son identité villageoise, ses caractéristiques patrimoniales, paysagères et naturelles exceptionnelles et la qualité de son cadre de vie et poursuivre le projet de révision du plan général d'affectation sur l'ensemble de notre territoire
- Continuer à inscrire le développement dans le cadre d'une vision coordonnée et partagée à plus grande échelle, en collaboration active et harmonieuse avec les communes partenaires et les instances régionales et développer le plan directeur intercommunal

4. Objectif : mobilité douce et environnement préservé

Prangins accompagne

Accompagner la croissance de mesures ambitieuses en faveur de la mobilité douce et de l'environnement de concert avec les communes voisines

- Créer des axes sécurisés et conviviaux de cheminements pour vélos et piétons, renforcer l'articulation entre tous les modes de transports et poursuivre les projets de passerelle Nyon-Prangins, cheminement/passerelle Prangins-Gland, requalification de la route du lac en localité et hors localité, nouvelles zones 30 km/h, amélioration de la convivialité et de la sécurité du réseau mode doux sur territoire pranginois
- Explorer des solutions innovantes en termes de transports publics (TPN)
- Développer des mesures renforçant la végétalisation et la biodiversité et poursuivre les projets d'entretien différencié de l'ensemble des espaces publics communaux, de lutte contre les plantes invasives, de renaturation de la Promenthouse, de soutiens aux corridors biologiques, de plan lumière
- Développer des mesures renforçant la perméabilité du sol et de l'adaptation aux changements climatiques et poursuivre le projet de nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux selon le principe pollueur-payeur, de la révision du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et les projets d'amélioration des canalisations d'eaux claires et eaux usées (EC/EU)
- Améliorer le traitement de nos eaux usées et accélérer la transition vers une station d'épuration (STEP) régionale qui proposera une épuration performante et traitera les micropolluants
- Sensibiliser la population à des démarches en faveur de l'environnement et développer des initiatives pour réduire la production de déchets, renforcer la biodiversité et augmenter la mobilité sobre en carbone

5. Objectif : administration efficiente, numérique et finances saines

Prangins optimise

Promouvoir une administration efficiente à l'écoute des citoyens, accélérer la transition numérique et maintenir les équilibres financiers

- Promouvoir une administration efficiente au service et à l'écoute des citoyens, consolider les processus de communication, rencontres et d'échanges entre la population et les autorités politiques, créer et consulter régulièrement une commission citoyenne pour les projets municipaux
- Accélérer la transition numérique par la sécurisation et la modernisation du système d'information et l'introduction d'une véritable cyberadministration favorisant l'innovation et la dématérialisation des prestations et poursuivre les projets numériques en cours
- Maintenir les équilibres financiers, préserver l'autonomie communale et permettre la poursuite des nombreux projets d'investissements locaux financés par les taxes affectées et l'impôt communal

Adopté en séance de Municipalité du 27 septembre 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Dominique-Ella Christin



La Secrétaire



Poona Mahshoor